

**LOGO**

## Information Réglementée

Paris, le 05 juillet 2021

### BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Au titre du contrat de liquidité confié par la société ERAMET à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 Juin 2021, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

. 71961 titres ERAMET  
. 3265802 €

Au cours du 1er semestre 2021, il a été négocié un total de :

A l'achat, 257139 titres, pour un montant de 14484981 € (3875 transactions).  
A la vente, 244629 titres, pour un montant de 13873151 € (4019 transactions).

Il est rappelé que :

1- lors du précédent bilan semestriel au 31 Décembre 2020, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 58131 titres ERAMET  
. 3994005 €

2- Au cours du 2nd semestre 2020, il a été négocié un total de :

A l'achat, 241071 titres, pour un montant de 6891448 € (3245 transactions).  
A la vente, 281035 titres, pour un montant de 8176016 € (3757 transactions).

3- Au 31 Décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :

. 65 307 titres ERAMET  
. 3 730 851 €